

**Compte rendu réunion publique**  
**Plan Local d'Urbanisme**  
**Aureille**

Présentation du Cahier du Grand Atelier Citoyen

Présentation du diagnostic environnemental et urbain par l'Atelier des Villes et de Territoires

**Débat :**

- En matière d'habitat, une association a été créée « éco-habitat pour tous » qui intègre déjà les éléments de nouvelles formes de bâti, d'habitat écologique pour tous (logements locatifs sociaux, logements en accession, voire habitat participatif).
- Pour l'irrigation, le problème est la dépendance de l'eau venant des canaux (problème d'entretien et de ressource en eau venant de la Durance)
- Au niveau du foncier la situation est moins tendue que dans d'autres communes du secteur.
  
- l'attractivité de la commune est surtout dûe au centre du village, « il faut qu'il soit beau et ce n'est pas le cas » déclare un habitant. Il y a trop de voitures et de poubelles en particulier sur les deux places emblématiques : place du château et place du lavoir.
- certains habitants soulignent que si on enlève les stationnements dans le centre, les gens ne viendront plus y habiter
- place du château : une habitante riveraine, avec un enfant en bas âge apprécie de pouvoir se garer à côté de son domicile. « Tout dépend de la population que vous voulez garder au centre village ».
- « Si on enlève les voitures, le village est mort »
  
- une habitante des « quartiers sud » aimerait aller à pied au centre du village mais en l'absence de trottoirs, elle considère que c'est trop dangereux
  
- le problème principal reste l'emploi : à part l'agriculture et l'artisanat, l'offre d'emplois est restreinte et oblige certains habitants à aller travailler ailleurs, parfois à plusieurs dizaines de kilomètres
  
- le projet d'éco-quartier a permis la création d'une association en 2006 avec pour but de promouvoir « d'habiter autrement dans des logements auto-éco construits ». Le projet compte 7 logements en accession et 7 logements locatifs sociaux intégrés dans une continuité architecturale et paysagère. Il s'agit de réfléchir à des logements qui occupent mieux l'espace avec le maintien d'un équilibre entre espaces privés et espaces communs : « trouver un équilibre pour un territoire vécu ».
  
- vers où étendre le village ? l'objectif du PLU est d'éviter la consommation d'espaces agricoles et naturels. En conséquence, « il faut densifier mais pas n'importe comment ». La densification à Aureille ne pourra se faire que sous la condition de construire des projets de qualité. La possibilité sera offerte aux propriétaires au fur et à mesure de leurs besoins et volontés de diviser leurs parcelles, d'étendre leurs bâtiments tout en respectant des principes d'implantation (bioclimatisme, voisinage, ...)  
« Attention la zone agricole a aussi tendance à « se densifier aujourd'hui ».

- Il faudrait prévoir la création d'une vraie place dans le village car il n'y a pas de lieu de rencontre. Cette intervention ne fait pas l'unanimité
- Quelle est la taille critique à ne pas dépasser ? Réponse des élus : il y a plusieurs variables à intégrer : la capacité des équipements publics (station d'épuration, écoles), il faut veiller à stabiliser leur utilisation pour éviter leur saturation; L'objectif est de poursuivre la tendance de ces dernières années : accueillir entre 10 et 15 habitants supplémentaires par an. Mais c'est le projet (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui viendra exposer et valider cette hypothèse.
- Y aura t il de gros changements dans les prochaines années ? Non car le village est très dépendant de l'économie extérieure, et les couts des déplacements sont de plus en plus importants.
- Quel calcul pour la densification ? Y aura t il une équité entre les différentes parties du village ? Réponse : la densification se traitent sous plusieurs angles : les accès, la capacité des réseaux, l'insertion dans le paysage, ...